

Informations pratiques à destination des lycéens

Hébergement et internat

Le lycée dispose d'un internat de 150 places, dont 25 réservées aux filles.

L'internat est ouvert un week-end sur deux. Les élèves très éloignés peuvent trouver un accueil dans une famille ou opter pour un hébergement à l'extérieur durant le week-end fermé.

L'accueil à l'internat est possible le dimanche soir à partir de 19 heures.

3 régimes de pension sont proposés : ANNÉE 2010

Internat 4 nuits

1.393,61 €uros

Internat 3 nuits 1.195,61 €uros

½ pensionnaire 549,13 €uros

Interne externé (repas seuls sans logement)

1.242,18 €uros

Hébergement week ends ouverts : 25,80€

A cela, il faut ajouter les frais de scolarité annuels (pour les fournitures données par l'établissement) :Filière STAV : 65,65 €Filière BAC PRO : 65,65 €

Carte de cantine : 3,90 €

Remplacement carte de cantine (perte) : 8,15 €

Forfait 50 photocopies : 3,00€

Les aides

Bourses :

Des bourses peuvent être accordées par le ministère de l'Agriculture à ceux qui en font la demande et dont les ressources ne dépassent pas un plafond fixé chaque année. Les dossiers sont à demander lors de l'admission en septembre.

Remise de principe d'internat :

Elles sont accordées aux familles au moins de 3 enfants en pension ou en demi-pension, dans des établissements scolaires publics de 1er ou 2ème degré.

Fonds social :

Le lycée peut accorder des aides aux familles de manière ponctuelle. Le dossier est à retirer auprès du Bureau des Affaires Scolaires du lycée.

Organisation de la semaine

Les cours commencent le lundi à 8 h 30 et se terminent le vendredi à 17 h 20.

Le mercredi après-midi est consacré aux activités sportives (UNSS).

Chaque formation professionnelle comprend des périodes stage en entreprise. Les dates sont communiquées en début de scolarité.**Tous les cours et travaux pratiques sont obligatoires.**